Cahier des charges



1. PRESENTATION

***L’association* :**

* Création de l’association Les Anciens de St-Au en 2019.

L’école Saint-Augustin existe depuis 1745 à St Germain en Laye.

* Valeurs d’entraide, d’amitié
* Développer le sentiment d’appartenance à Saint-Augustin
* Organiser des rencontres dans un esprit festif
* Développer un réseau

***Analyse de l’existant* :**

* Le logo actuel de l’association est l’ancien logo de l’école :
* Il ne s’agit pas de le faire évoluer mais d’en créer un nouveau.

*Objectifs* :

* Créer un fort sentiment d’appartenance à Saint-Augustin
* Plaire à différentes générations

*Cibles* :

* Lauréats du BAC, étudiants
* Ex 3è prépa pro, étudiants ou en apprentissage
* Anciens élèves jeunes actifs
* Anciens élèves en général, actifs, en retraite, …

B. LES CONCURRENTS

***Principaux concurrents et identité visuelle*:**



***Principaux éléments qui vous différencient de vos concurrents*:**

* Etre unis dans la différence
* Avoir Saint-Augustin dans le cœur
* Capacité à avoir un humour décalé et à ne pas se prendre au sérieux

**C. ESPRIT DU LOGO**

***3 mots que vous aimeriez que les gens associent à votre logo*:**

* Amusant ; Pertinent ; Abouti

***Eléments que le graphiste doit absolument éviter*:**

* Le logo ne doit présenter ni vulgarité ni violence

D. LES LIVRABLES

*Eléments à produire*:

* Créer un symbloe
* Utiliser les initiales St-Au
* Associer une baseline

*Données techniques* :

* Formats souhaités :
	+ Dessins acceptés.
	+ Le logo peut être au format image : EPS, PNG ou JPEG en 72 et 300 DPI et fait sur Illustrator, cela permet d’avoir une qualité optimale lorsque l’on agrandit le logo. Dans ce cas, identifier la police de caractère.
* Déclinaison du logo possible sur différents supports de communication offline, online et goodies :
	+ Vêtements, gobelets, tote bags, …

***Conditions d’utilisation du logo*:**

* Le logo et la charte graphique qui en découle sont destinés à être utilisés sur tous les supports de communication de l’association des anciens élèves de Saint-Augustin.
* Le nom du créateur du logo sélectionné sera cité dans la communication de l’association Les Anciens de St-Au et dans la communication de l’école Saint-Augustin.
* Contrat de cession des droits d’exploitation et de reproduction. Travail à caractère gracieux, le prestataire cède, à titre exclusif, l’intégralité́ des droits ou titres de toute nature, afférents aux résultats permettant à l’association de les exploiter librement, y compris à des fins commerciales (ventes de goodies au profit des projets de l’association des anciens de St-Au), pour tous les territoires et pour toute la durée légale de protection des droits d’auteurs. Un contrat de cession des droits sera fourni au lauréat.

*Critères de sélection*:

* Vitalité
* Humour
* Sentiment d’appartenance à Saint-Augustin

*Planning*:

* Envoi de votre production au plus tard pour le 16/12/19 à secretariat@saintaugustin78.com
* Jury et annonce du gagnant le 20/12/19